

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 586 plaçant le caporal-chef Bony et le caporal Pidolle dans la position hors cadres et les affectant à la milice

n° 586

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
9 juin 1938

Numéro JO  
n° 499 du 30/06/1938

Date du numéro  
30 juin 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Le caporal-chef Bony (Julien), hors cadres, et le caporal Pidolle (Paul), hors cadres, débarqués à la colonie le 30 mai 1938, sont mis à la disposition du capitaine commandant la milice indigène pour compter du jour de leur débarquement. Le caporal-chef Bony (Tulien) est affecté au P. M. 1 : le caporal Pidolle (Paul) est affecté au cercle de Tadjourah.